

MOTION Lycée 4.0.

Les Conseils d'Administrations des lycées de l'Académie de Strasbourg sont sommés de se prononcer en urgence sur l'entrée dans le dispositif 4.0. dès la rentrée 2019. En cas de refus, tous les établissements y passeraient en 2020.

Aucun libre choix ne nous est donc laissé quant à l'utilisation du type de ressources pédagogiques que nous souhaitons utiliser : il n'est en effet pas question de poursuivre l'utilisation de manuels papier après l'arrivée des portables et manuels numériques. Aucun bilan de l'expérimentation, aucune consultation avec les représentants des enseignants, parents d'élèves et élèves n'a été effectué dans l'Académie.

Outre les nombreux problèmes techniques rencontrés lors des expérimentations dans certains lycées, en particulier ceux liés au manuel numérique, de nombreuses questions restent en suspens quant à la mise en œuvre concrète au lycée.

Aucune étude n'a mis en évidence l'intérêt du numérique par rapport aux autres formes d'enseignement. Selon le rapport de l'OCDE en 2015 : « les pays qui ont consenti d'importants investissements dans les TIC dans le domaine de l'éducation n'ont enregistré aucune amélioration notable des résultats de leurs élèves. ».

La nécessité d'un réel débat avec les différents acteurs de l'éducation basé sur le bilan des expérimentations est ignorée par les autorités. On préférera sans doute faire rejouer dans chaque établissement la querelle entre anciens et modernes afin d'occuper les esprits. Et, considérant les sommes colossales des contrats signés en jeu ainsi que l'empreinte laissée par les marques fournisseurs de matériel sur les jeunes, il est sans doute préférable de passer sous silence les questions de santé publique et d'environnement telles que l'impact de l'utilisation des écrans sur le sommeil et la myopie croissante chez les jeunes, la pollution générée par la fabrication et le recyclage du matériel.

« L'utilisation généralisée des outils numériques est inévitable dans le système éducatif » nous dit-on... N'y a-t-il pas matière à réflexion lorsque l'on voit que les géants de la Silicon Valley tiennent leurs enfants à distance des écrans ?

Enfin, un dernier exemple : l'équipement de tous les lycéens de la région Languedoc-Roussillon depuis 2011 a été là aussi décevant et son coût élevé a conduit la nouvelle région Occitanie à renoncer à la gratuité de l'équipement des élèves en 2017. A-t-on tiré les leçons des expériences passées ? On peine à y croire quand on voit ce début chaotique et le nombre d'articles dans la presse d'Établissements demandant un moratoire sur le numérique.

Un véritable bilan de l'expérimentation avec un débat suivi d'un vote de toutes les personnes concernées par « le lycée numérique 4.0 », c'est-à-dire parents d'élèves, élèves et enseignants, est nécessaire. En attendant, nous demandons la possibilité de laisser la liberté, aux élèves et aux enseignants, d'utiliser le support de leur choix, numérique ou papier (dont les manuels).

Les représentants des personnels enseignants au CA
soutenus par le SNES-FSU